

Communiqué de presse

Paris, le 19 octobre 2020

Le capital-investissement engagé pour renforcer les PME et ETI françaises dans le cadre du plan de relance

France Invest salue la feuille de route présentée par le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, lundi 19 octobre et soutient pleinement son objectif de restauration de la capacité d'investissement des entreprises en sortie de crise.

France Invest accueille favorablement l'annonce de la création d'un label « Relance » attribué à certains fonds d'investissement qui interviendront en soutien des entreprises françaises, et notamment aux PME et aux ETI, en leur apportant des fonds propres et des quasi-fonds propres.

France Invest s'engage à favoriser la bonne appropriation du label « Relance » par ses membres afin d'accélérer le nombre de fonds labellisés et de soutenir leur montée en charge rapide. Une réunion de présentation auprès de l'ensemble des membres sera organisée dans les prochains jours, certains d'entre eux ayant déjà manifesté leur souhait d'obtenir ce label pour leur fonds.

France Invest salue la confirmation par l'État de la possibilité offerte aux fonds de solliciter la garantie en capital de Bpifrance « France Investissement Garantie » dont la capacité sera bientôt relevée. C'est un facteur susceptible de renforcer encore l'attrait pour des investisseurs institutionnels d'allouer des capitaux aux fonds de capital-investissement engagés dans le soutien aux PME et ETI.

France Invest soutient pleinement le programme ambitieux de prêts participatifs et d'obligations annoncé par le gouvernement. La garantie d'État partielle annoncée sera déterminante pour convaincre les investisseurs institutionnels d'y souscrire massivement et devrait permettre de mobiliser entre 10 et 20 milliards d'euros pour le rebond, la croissance des entreprises, la réindustrialisation de la France et les emplois de demain.

Une partie de ces montants sera affectée aux acteurs du capital-investissement pour leur permettre de soutenir de façon inédite, et sur une période de 24 mois, entre 2000 et 2500 PME et ETI partout sur le territoire, via des financements non dilutifs de long terme.

Ces investissements leur permettront de consolider leur bilan, de bénéficier du savoir-faire éprouvé de professionnels de l'accompagnement engagés sur le chemin d'une croissance durable, responsable et digitale et de ne pas faire l'impasse sur leurs projets d'avenir.

France Invest s'est engagé à distribuer largement dès le premier trimestre 2021 des obligations auprès des entreprises, par l'intermédiaire des fonds qui seront sélectionnés et mandatés pour cela, et sous réserve de la finalisation juridique et opérationnelle du dispositif d'ici à la fin de l'année, les discussions entre l'État et la Commission européenne sur certains paramètres clés du dispositif étant toujours en cours.

Contact presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre 350 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et



de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu